

**AMENAGEMENTS DES ESPACES ET DES CHEMINEMENTS PUBLICS :
AMELIORATION DE L'ACCESSIBILITE DES RUES COMMERÇANTES
- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT DE PAYS ET DU
PROGRAMME EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT LOCAL LEADER+**

Dans le cadre de sa politique d'amélioration du cadre de vie et de requalification des espaces publics en centre ville, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer favorablement sur la réalisation d'une opération destinée à favoriser l'accès des rues commerçantes aux piétons et aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux qui seront réalisés devront améliorer la praticité des rues commerçantes du centre-ville à la fois :

- en réalisant les aménagements urbains destinés à favoriser le déplacement des piétons,
- en permettant la mise en valeur des commerces par l'élargissement des espaces de chalandise,
- en portant un effort sur l'esthétique urbaine,
- en conservant les espaces de manière à favoriser le déplacement des piétons à mobilité réduite.

Le montant du projet est estimé à 466 000 € ht pour l'aménagement de la rue Laffitte et de la couronne nord est des halles.

Il convient de solliciter l'attribution de subventions pour la mise en œuvre de cette opération.